

---

DECISION N° : **004.01.2023**

OBJET : **Contrat avec le centre de pleine nature Lionel Terray pour un séjour été du 08 au 14.07.23 pour les enfants de 8 à 12 ans de l'ALMP du Bois Joli**

---

Le **MAIRE D'OSNY**,

**VU** le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.2122-22,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020, portant délégation d'une partie de ses attributions au maire conformément à l'article L.2122-22 du C.G.C.T,

**VU** le code de la Commande Publique,

**VU** le projet de la ville de proposer aux enfants accueillis dans les centres de loisirs des animations culturelles et sportives,

**VU** le projet de contrat relatif à un séjour été au Centre de pleine nature Lionel Terray.

**DECIDE :**

**Article 1** : de signer un contrat avec le Centre de pleine nature Lionel Terray sis Le Viaduc – 14570 CLECY, représenté par son directeur Emmanuel POLLENNE, relatif à une prestation de service consistant en un séjour du 08 au 14 juillet 2023 pour 3 adultes et 24 enfants de 8 à 12 ans de l'accueil de loisirs maternel et primaire du Bois Joli, rue de Puisseux à Osny.

**Article 2** : que la dépense résultant de la prestation (hébergement, restauration, activités) est de **9 468.90 € TTC** et d'un acompte versé de **4 734.45€**

La dite dépense est inscrite au budget primitif, fonction 421 – nature 6042.

**Article 3 :**

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au représentant de l'état.

Fait à OSNY, le **06 JAN. 2023**

Le Maire,



Jean-Michel LEVESQUE

## Conditions d'accueil

### HEBERGEMENT

#### GENERALITES:

- Lors de votre arrivée, le responsable devra effectuer un état des lieux accompagné du gardien (état de l'hébergement, fonctionnement des appareils électroménager, vaisselle, etc...)
  - Les horaires de prise de possession des hébergements sont les suivants :
    - o 11h pour les séjours débutant à partir du lundi pour les groupes hébergés au Centre Lionel Terray
    - o 12h pour les séjours débutant à partir du lundi pour les groupes hébergés sur la structure de la Faverie
    - o 14h pour les séjours débutant à partir du mercredi
    - o 16h pour les séjours débutant à partir du vendredi
    - o 14h pour les séjours débutant à partir du samedi
  - Durant la totalité du séjour, le groupe porte l'entière responsabilité de la discipline, de la propreté et du maintien en bon état des lieux loués.
  - Afin de faciliter l'entretien des bâtiments, signalez aussitôt tout incident de fonctionnement (lavabos, douches, toilettes, électricité, etc...).
  - Quelques règles de vie dans le centre :
    - Il est interdit de fumer dans les locaux.
    - Les véhicules doivent être stationnés seulement sur les emplacements prévus, et par voie de conséquence les accès seront laissés libres à l'éventuel passage de véhicules de secours.
    - Ne sortez ni tables, ni chaises, ni couvertures, ni matériel de cuisine à l'extérieur.
- Soyez soucieux de la vie et du repos des autres groupes.  
La salle TV est ouverte de 9h à 22h et commune à tous les autres groupes présents.  
En cas d'incidents notoires, nous nous réservons le droit d'interrompre le séjour à tout moment et sans remboursement des sommes reçues.

#### EN CHAMBRES :

- Le papier toilette est prévu dans l'hébergement
- Les minima de facturation pour les gîtes de groupe sont les suivants :
  - o 32 pour le gîte de 45 (hébergement du viaduc) 30 pour le gîte de 42 (CPN Lionel Terray)
- Aucune surcapacité de couchage par rapport à la réservation ne sera acceptée.
- Toute modification d'organisation (effectifs, restauration, nombre d'activités etc.) devra nous être signalée au plus tard 2 semaines avant la date de début de votre séjour. Dans le cas contraire, la facturation sera effectuée selon les renseignements fournis sur la feuille de réservation signée.
- Le linge de couchage fourni est composé d'un drap housse, d'une couverture, d'un oreiller ou traversin avec sa taie. Le drap plat peut vous être fourni pour 1.60€ / personne pour la durée du séjour. Il ne sera effectué aucun lavage ou changement de linge pendant votre séjour.
- Le ménage des hébergements n'est pas assuré pendant la durée du séjour, mais nous fournissons dans chaque chambre un balai, une balayette et une pelle, un seau et une serpillère, un balai-brosse.

#### SUR LE PAJ :

- Nos tentes vous sont louées NUES (nous ne fournissons ni tapis de sol, ni matelas, ni duvet, ni oreiller).
- Le camp sera monté à votre arrivée, établi selon les effectifs et les répartitions hommes/femmes, garçons/filles, fournies sur la feuille de réservation.
- ~~Nous ne fournissons pas le papier toilette.~~
- Pour les groupes en gestion libre, nous ne fournissons ni vaisselle de cuisson, ni vaisselle de table, ni réchaud ou gazinière, ni tente cuisine (des réfrigérateurs 110l peuvent être réservés à la location).

### RESTAURATION

- Celle-ci débute le soir de votre arrivée et se termine le midi de votre départ (sauf commande supplémentaire).
- la journée restauration mentionnée dans votre confirmation de commande comprend le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner, elle ne comprend pas le goûter (supplément de 2,25€)
- Les repas seront servis à des horaires définis selon vos créneaux d'activités, ces horaires figureront sur un planning qui vous sera envoyé 2 semaines avant votre arrivée, et remis de nouveau à votre arrivée. **Le respect de ces horaires par tous garanti la fluidité du service en limitant l'attente.**
- Pour la quantité de pain, nous comptons une baguette pour 3 le matin et 1 baguette pour 4 le midi et le soir.
- Nous fournissons les serviettes en papier pour chaque repas.
- Les repas réservés et non pris seront facturés.

### ACTIVITES

- La séance est facturée au minimum pour 8 personnes** (1 accompagnateur gratuit pour 10 jeunes).
- Toutes les activités proposées ne sont accessibles qu'aux enfants âgés de plus de 8 ans.
  - Les activités se déroulent sur les créneaux : 9h-11h ; 11h15-13h15 ; 14h15-16h15 et 16h30-18h30,
  - Pour l'activité kayak un brevet de natation de 25M est indispensable, ainsi que des chaussures tenant au pied
  - Vous devrez vous assurer que tout le monde porte des chaussures fermées,

Annexe - conditions financières du contrat

**CONTRAT DE RESERVATION**

Nom de votre établissement : Mairie d'Osny

Séjour du 8/7/23 au 14/7/23

Adresse : 14 rue William Thornley

Référence de votre devis : DV A0584

**INFORMATIONS DE FACTURATION**

CP : 95520 Ville : osny

Adresse si différente :

Tél : 0134254200 Fax :

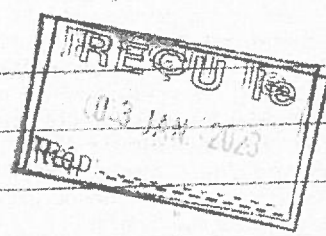
Interlocuteur :

Responsable de l'établissement :

Tél :

Courriel : n.simonin@ville-osny.fr

Courriel :



**REFERENT DU SEJOUR**

NOM Prénom : MARTA Cyliane

Tél et/ou portable : 0638911356

Courriel : c.marta@ville-osny.fr

**VOS EFFECTIFS**

Tranche d'âge du groupe : 8 - 12 ans

Fillles : 12 Femmes : 2 Garçons : 12 Hommes : 1

**EFFECTIF A L'ARRIVEE + SIGNATURE (ne pas remplir) :**

**EVOLUTION DES EFFECTIFS (NE PAS REMPLIR)**

Date : Date : Date : Date :

**VOTRE SEJOUR**

Heure d'arrivée : vers 13h

Heure de départ : vers 13h

Nom et n° de contrat d'assurance couvrant les activités programmées :

Hébergement : **En chambre** : Souhaitez vous la location du drap plat ? Oui  Non

**Sous tente** : souhaitez vous la location du frigo ? Oui  Non

**Restauration :** Vous pouvez choisir de faire des repas sous forme de pique-nique ou barbecue sans changement de tarif.

*Nous ne pouvons garantir la faisabilité de changements communiqués moins de 10 jours avant votre arrivée.*

	Matin	Midi	Soir	Gôtters (2,25€ en supplément)
Lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Samedi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dimanche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*(Nous ne préparons pas de repas Halal)*

Nombre de sans porc :  
 Nombre de sans viande :  
 Nombre suivant le Ramadan :  
**Pique-nique** :  **Barbecue** :   
 Jour(s) : Jour(s) :  
 Heure : Heure :

Allergies alimentaires (joindre PAI 10 jours à l'avance) : a confirmer ultérieurement

**Informations jugées utiles** (notamment particularités du public : SEGPA, CLIS, ULIS, déficiences motrices, intellectuelles ...)

Si préférence pour l'hébergement : Chambres CPN  / Gites la Faverie

**CADRE RESERVE AU CENTRE DE PLEINE NATURE LIONEL TERRAY**

Conditions d'accueil : Liste enfants : Enregistrement hébergement : Envoi plan :

Règlement : BC Chèque : Virement : Envoi planning : Planning étiquettes :   
 Planning Word :

Montant : Date : Documents transport :

Transport : Chèque acompte envoyé le :

Echanges :

- Le matériel est fourni pour chaque activité et l'assurance est comprise. Le Centre de Pleine Nature Lionel TERRAY a souscrit une assurance avec des garanties indemnités contractuelles, dont vous trouverez le détail sur notre site cpnl.fr
- L'accès aux locaux matériels est interdit en dehors de la présence d'un moniteur du centre.

**VOTRE DEPART**

- Les locaux, le réfrigérateur, le four et les abords extérieurs devront être rendus en parfait état de propreté à l'issue du séjour.

- **La libération des chambres devra être faite avant le déjeuner du jour de votre départ.** Si vous avez des activités prévues, des vestiaires seront à votre disposition.

- **Lors de votre départ nous vous demandons de prévoir une visite des locaux avec le gardien** (Emmanuel ou Pierre) de la structure avant la remise des clés :

Les sols seront exempts de tout débris et balayés. Le lavage des sols n'est pas demandé, mais le cas échéant les serpillières seront rincées et étendues à l'extérieur, les seaux vidés et rincés.

- Le réfrigérateur, le congélateur et la cuisine seront vidés de toute nourriture périssable
- La vaisselle devra être propre, essuyée et rangée (**les torchons ne sont pas fournis**).
- Les couvertures seront pliées sur les lits, les draps utilisés rassemblés en un seul endroit, les lits équipés tels qu'à votre arrivée.

- Les poubelles seront vidées, les sacs portés dans les receveurs situés sur le côté, le verre sous le viaduc.

Toute dégradation, salissure, manquement aux consignes fait l'objet d'une remise en état à la charge du groupe qui en est l'auteur, facturée au temps passé (15€/heure pour le ménage), au coût de remplacement ou selon la facturation du fournisseur (bris de verre par exemple). Il en sera ainsi en cas de perte, vol, casse ou détérioration de matériel. Ainsi il est interdit de fixer quoi que ce soit sur les portes ou les murs, de n'importe quel moyen.

De même, les frais de réinitialisation de la centrale incendie, s'ils s'avèrent injustifiés, seront à la charge du groupe.

Le parking situé devant le centre ne vous autorise pas à stationner des camping-cars ou caravane.

**Nous vous informons que les demandes de réservation ne deviennent effectives qu'une fois reçu un acompte de 50% de la demande totale, une avance de 30% de la demande totale ou 2 bons de commande du montant total, mais aussi d'un devis et de cette présente convention signée.**

Dans le cas d'une annulation totale du séjour de votre fait : si vous annulez plus de 3 mois avant votre séjour : 50% du montant total du devis sera demandé. Moins de 3 mois avant votre séjour 80% du montant total du devis vous sera demandé.

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité pour des questions de sécurité (orage, tempête). Dans ce cas précis nous pourrions décaler la séance à un autre moment ou vous établir un avoir valable sur vos prochains séjours. Dans le cas où l'annulation de l'activité s'effectue à cause du groupe (non respect des règles de sécurité par exemple), la séance sera considérée comme due.

Si le responsable du groupe (animateur, professeur, directeur etc..) ne désire pas réaliser l'activité ou tout simplement continuer son séjour pour un motif correspondant aux mauvaises conditions climatiques, mais ne présentant aucun caractère dangereux pour la réalisation de l'activité, ou tout simplement pour des raisons internes au groupe indépendantes de notre volonté, la séance ou le séjour sera considéré comme due.

**LITIGES :**

« En cas de litige entre le professionnel et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable.

A défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : [www.mediationconso-ame.com](http://www.mediationconso-ame.com) <<http://www.mediationconso-ame.com>> ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 11 Place Dauphine -75001 PARIS. »

**Date+mention « lu et approuvé » par l'organisateur du séjour**

**+ (Cachet, Nom et prénom, et signature)**

<p><b>L'ORGANISATEUR DU SEJOUR</b></p> <p><i>le 06/01/2023. lu et approuvé</i></p> <div style="border: 1px solid blue; padding: 5px; display: inline-block;"> <p style="color: blue; text-align: center;">Le Maire</p> <p style="color: blue; text-align: center;"><b>JM. LEVESQUE</b></p> </div>	<p><b>Le directeur du CPN Lionel TERRAY</b></p> <p><b>CENTRE DE PLEINE NATURE</b></p> <p><i>«Lionel Terray»</i></p> <p><b>Le Viaduc - 14570 CLECY</b></p> <p><b>Tél. 02 31 69 72 82 - Fax 02 31 69 86 30</b></p> <p><b>Association Agréée jeunesse et Sport</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Emmanuel POLLETENNE</i></p>
---	---





# CENTRE DE PLEINE NATURE LIONEL TERRAY

SIRET: 322 186 958 00011

APE: 9312Z

Association exonérée de TVA, article 262ter du CGI

IBAN: FR76 1027 8021 2800 0205 2590 189

BIC: CMCI FR 2A

## Devis n° DV10084

Code client	Date de validité	Date
MAI088	07/12/2022	23/11/2022

Ville d'Osny- service education  
Hôtel de ville  
William Thornley  
95520 OSNY

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous notre devis concernant votre séjour ou activités du 08-14/07/2023.

Vous remerciant de la confiance que vous avez bien voulu nous témoigner, et restant à votre disposition pour l'organisation de votre venue, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs,  
Le directeur du Centre de Pleine Nature Lionel TERRAY, Emmanuel POLLENNE

Prestation(s)	Nb de personnes ou forfaits	Nb de prestations	Qté	P.U. TTC	% Rem	Montant TTC
nuitée(s) chambre groupe scolaire/associatif/municipal	24.00	3.00	72	17.00		1 224.00
nuitée(s) chambre accompagnateur groupe scolaire/associatif/municipal	1.00	3.00	3	17.00		51.00
nuitée(s) chambre accompagnateur groupe scolaire/associatif/municipal	2.00	3.00	6	17.00	100.00	0.00
nuitée(s) week-end chambre groupe scolaire/associatif/municipal	24.00	3.00	72	18.85		1 357.20
nuitée(s) week-end chambre accompagnateur groupe scolaire/associatif/municipal	1.00	3.00	3	18.85		56.55
nuitée(s) week-end chambre accompagnateur groupe scolaire/associatif/municipal	2.00	3.00	6	18.85	100.00	0.00
Sous-total						<b>2 688.75</b>
journée(s) restauration groupe scolaire/associatif/municipal	24.00	3.00	72	24.75		1 782.00
journée(s) restauration accompagnateur(s) groupe	1.00	3.00	3	24.75		74.25
journée(s) restauration accompagnateur(s) groupe	2.00	3.00	6	24.75	100.00	0.00
journée(s) week-end restauration accompagnateur(s) groupe	24.00	3.00	72	30.90		2 224.80
journée(s) week-end restauration accompagnateur(s) groupe	1.00	3.00	3	30.90		92.70
journée(s) week-end restauration accompagnateur(s) groupe	2.00	3.00	6	30.90	100.00	0.00
Sous-total						<b>4 173.75</b>
cotisation(s) escalade groupe scolaire/associatif/municipal	24.00	1.00	24	15.10		362.40
cotisation(s) tir à l'arc groupe scolaire/associatif/municipal	24.00	1.00	24	15.10		362.40
cotisation(s) orientation groupe scolaire/associatif/municipal	24.00	1.00	24	15.10		362.40
cotisation(s) paddle groupe scolaire/associatif/municipal	24.00	1.00	24	15.10		362.40
cotisation(s) parcours aventure groupe scolaire/associatif/municipal	24.00	1.00	24	15.10		362.40
cotisation(s) VTT groupe scolaire/associatif/municipal	24.00	1.00	24	15.10		362.40
cotisation(s) descente de rivière 6km avec déplacement	24.00	1.00	24	18.00		432.00



Le Viaduc - 14570 CLECY - 02 31 69 72 82

Info@centredepleinenature.com / www.centredepleinenature.com

Prestation(s)	Nb de personnes ou forfaits	Nb de prestations	Qté	P.U. TTC	% Rem	Montant TTC
pédestre						
Sous-total						2 606.40

Pour valider notre devis, vous devrez nous renvoyer à titre d'acomptes 50% du montant total (par chèque ou virement-IBAN en haut du document) ou 2 bons de commande administratifs originaux établis chacun pour 50% du montant total (dont un que nous vous retournerons dès réception accompagné d'une facture d'acomptes), ainsi que la feuille de réservation remplie, et nos conditions d'accueil signées.

Total TTC	9 468.90
Acomptes à verser:	4734.45€



**Le Viaduc - 14570 CLECY - 02 31 69 72 82**

**info@centredepleinenature.com / www.centredepleinenature.com**